



Dompierre, le 10 Avril 2019

DDT de l'Allier
14, place Jean Jaurès
03100 Montluçon

Affaire suivie par Maryline BERNARD

Objet : Avis sur demande de permis de construire

Identité du demandeur : Energie du Partage 6

Dossier : PC 003 074 19 M0002

« Le Marteau / Bruyères de Breux / Breux » à Chevagnes

Les Services Techniques du SIVOM vous informent que :

- une canalisation d'alimentation en eau potable de diamètre 75 mm existe sur la parcelle n°22.
- Le porteur du projet devra impérativement prendre contact avec les services du Sivom afin d'évoquer la contrainte dû au passage de la canalisation AEP.

Pascal VERNISSE

Services Techniques du SIVOM

